

RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01314
Numéro SIREN : 433 127 297
Nom ou dénomination : LDS AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2023 sous le numéro de dépôt 425

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Dijon
le 25 JAN. 2023 sous le n° B 425

BILAN ACTIF

**POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**

ACTIF	Valeurs au 31/07/22			% de l'actif	Valeurs au 31/07/21	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				12		13
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)	158 908		158 908		158 908	
Autres immobilisations incorporelles	14 594	14 594				
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles	5 668	5 668				
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	179 171	20 262	158 908	12	158 908	13
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	1 080		1 080		2 448	
Créances				85		80
Clients (3)	402 850	29 705	373 145		347 790	
Clients Factures à établir (3)	266 372		266 372		243 757	
Personnel et comptes rattachés (3)						
Créances fiscales et sociales (3)	64 599		64 599		70 564	
Fournisseurs débiteurs	1 752		1 752			
Groupe et associés (3)	433 834		433 834		289 044	
Débiteurs divers (3)	33 783		33 783		37 518	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres	15		15		15	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	35 958		35 958	3	75 334	6
Charges constatées d'avance (3)	12 093		12 093	1	11 652	1
TOTAL (II)	1 252 337	29 705	1 222 632	89	1 078 121	87
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	1 431 507	49 967	1 381 540	100	1 237 030	100
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an (brut)						
(3) Dont à plus d'un an (brut)						

BILAN PASSIF

PASSIF	Valeurs au 31/07/22	% du passif	Valeurs au 31/07/21	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 64 700)	64 700	5	64 700	5
Primes d'émission, de fusion, d'apport	78 298	6	78 298	6
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		28		22
Réserve légale	6 470		6 470	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	377 230		263 230	
Report à nouveau	699		704	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	205 611	15	230 455	19
SITUATION NETTE	733 009	53	643 858	52
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	733 009	53	643 858	52
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	26 869	2	25 113	2
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	2 297		99 036	8
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	76 586	6	131 162	11
Fournisseurs, factures non parvenues	272 528	20	158 008	13
Dettes fiscales et sociales	151 698	11	179 853	15
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	118 553	9		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (III)	648 532	47	593 172	48
Écarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 381 540	100	1 237 030	100
(1) Dont à plus d'un an	2 297		99 036	
(1) Dont à moins d'un an	646 234		494 136	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	26 291		25 000	
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/08/21 Au 31/07/22	% CA	Du 01/08/20 Au 31/07/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
<i>dont à l'exportation :</i>						
Production vendue (biens et services)	1 062 493	100	1 051 009	100	11 484	1
<i>dont à l'exportation :</i>						
Montant net du chiffre d'affaires	1 062 493	100	1 051 009	100	11 484	1
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	22 505	2	23 405	2	-900	-4
Autres produits	10		342		-332	-97
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 085 009	102	1 074 756	102	10 252	1
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	530 275	50	450 126	43	80 149	18
Impôts, taxes et versements assimilés	3 691		4 105		-414	-10
Salaires et traitements	212 257	20	214 728	20	-2 471	-1
Charges sociales	53 453	5	80 190	8	-26 737	-33
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amortissements						
Sur immobilisations : dot. aux dépréciations						
Sur actif circulant : dot. aux dépréciations	5 100		5 850	1	-750	-13
Dotations aux provisions						
Autres charges	327		1 017		-690	-68
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	805 103	76	756 016	72	49 087	6
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	279 905	26	318 740	30	-38 835	-12
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée (III)						
Perte ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

	Du 01/08/21 Au 31/07/22	% du CA	Du 01/08/20 Au 31/07/21	% du CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	4 993		5 485	1	-491	-9
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo(3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov. et dépréciations, transf. charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	4 993		5 485	1	-491	-9
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréciations, provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	5 156		4 207		949	23
Différences négatives de change						
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	5 156		4 207		949	23
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-163		1 278		-1 440	-113
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	279 743	26	320 018	30	-40 275	-13
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			58		-58	-100
Sur opérations en capital						
Reprises sur prov., dépréc., transferts de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)			58		-58	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréc., provisions						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)						
RESULTAT EXCEPTIONNEL			58		-58	-100
Participation des salariés aux résultats (IX)						
Impôt sur les bénéfices (X)	74 132	7	89 621	9	-15 489	-17
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	1 090 002	103	1 080 299	103	9 703	1
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	884 391	83	849 844	81	34 547	4
Bénéfice ou Perte	205 611	19	230 455	22	-24 844	-11
(3) Dont produits concernant les entités liées	4 993		5 485			
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	287		703			

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2022 dont le total est de 1 381 540,10 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 205 610,95 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2021 au 31/07/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 24/11/2022.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/07/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

ANNEXE COMPTABLE

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel et mobilier de bureau 2 à 5 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE COMPTABLE

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	GLOBAL
CLIENTELE COMMISSARIAT LEVY	121 884			121 884
CLIENTELE RFC	26 700			26 700
CLIENTELE B.HAUTOT	3 690			3 690
CLIENTELE JL BARCON	6 634			6 634
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	158 908			158 908

ANNEXE COMPTABLE

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCURPUB		Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	173 502		
CORPORELLES		Terrains			
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
		Installations techniques, matériel & outillage indust.			
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport			
Matériel de bureau & info., mobilier		5 668			
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	5 668		
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations			
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL IV			
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	179 171		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCURPUB		Frais d'éts, de recherche & de dével. TOTAL I				
		Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL II			173 502	
CORPORELLES		Terrains				
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
		Inst.tech., mat. outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencts, aménagts d.				
		Matériel de transport				
Mat.bureau, info., mob.		5 668				
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			5 668	
FINANCIERES		Part. évaluées par mise en equivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL IV				
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			179 171	

ANNEXE COMPTABLE

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		14 594			14 594
TOTAL		14 594			14 594
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	5 668			5 668
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		5 668			5 668
TOTAL GENERAL		20 262			20 262

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Constr.	Terrains						
	Sur sol propre						
Immo. corpor.	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outil.						
	Inst. gales, agenc. am divers						
Immo. corpor.	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ANNEXE COMPTABLE

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immob corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immob financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances	27 372	5 100	2 767	29 705
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL	27 372	5 100	2 767	29 705

ANNEXE COMPTABLE

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	669 222	669 222	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 333	1 333	
	Impôts sur les bénéfices	10 688	10 688	
	Etat & autres coll. publiques	52 577	52 577	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	433 834		433 834	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	35 535	35 535		
Charges constatées d'avance	12 093	12 093		
TOTAUX		1 215 284	781 450	433 834
REVOIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)		

ANNEXE COMPTABLE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	12 093
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	12 093

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	266 372
Autres créances	39 823
Disponibilités	
TOTAL	306 195

ANNEXE COMPTABLE

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 470,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 470,00	10,00

ANNEXE COMPTABLE

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine	26 869	26 869		
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		349 114	349 114		
Personnel & comptes rattachés		14 063	14 063		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		13 709	13 709		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	122 776	122 776		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	1 150	1 150		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		2 297		2 297	
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		118 553	118 553		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		648 532	646 234	2 297	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

ANNEXE COMPTABLE

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	578
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	272 528
Dettes fiscales et sociales	20 111
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	118 075
TOTAL DES CHARGES À PAYER	411 292

ANNEXE COMPTABLE

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 2 621,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 3,22 %

Table de mortalité 2017-2019

Départ volontaire à 62 ans

ANNEXE COMPTABLE

LES EFFECTIFS

	31/07/2022	31/07/2021
Personnel salarié :	7,22	7,32
Ingénieurs et cadres	1,90	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	5,32	6,32
Ouvriers		

LDS AUDIT
SAS au capital de 64.700 €
1 rue du Rompot
21121 FONTAINE-LES-DIJON

R.C.S. DIJON B 433 127 297
Siret : 433 127 297 00060
Code NAF : 6920 Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2022



AMV AUDIT ET COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes
26 rue Raspail
69600 OULLINS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2022

A l'assemblée générale de la société **LDS AUDIT**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale de votre société, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **LDS AUDIT** relatifs à l'exercice clos le **31 juillet 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} août 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATIONS DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations de ses créances clients selon les modalités décrites dans la note « Créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans cette note de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.



RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la



falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Oullins,
Le 5 décembre 2022

AMV AUDIT ET COMMISSARIAT
Commissaire aux Comptes

Benjamin SCHUECKLIN

BILAN ACTIF

ACTIF	Valeurs au 31/07/22			% de l'actif	Valeurs au 31/07/21	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				12		13
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)	158 908		158 908		158 908	
Autres immobilisations incorporelles	14 594	14 594				
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles	5 668	5 668				
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	179 171	20 262	158 908	12	158 908	13
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	1 080		1 080		2 448	
Créances				85		80
Clients (3)	402 850	29 705	373 145		347 790	
Clients Factures à établir (3)	266 372		266 372		243 757	
Personnel et comptes rattachés (3)						
Créances fiscales et sociales (3)	64 599		64 599		70 564	
Fournisseurs débiteurs	1 752		1 752			
Groupe et associés (3)	433 834		433 834		289 044	
Débiteurs divers (3)	33 783		33 783		37 518	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres	15		15		15	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	35 958		35 958	3	75 334	6
Charges constatées d'avance (3)	12 093		12 093	1	11 652	1
TOTAL (II)	1 252 337	29 705	1 222 632	89	1 078 121	87
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	1 431 507	49 967	1 381 540	100	1 237 030	100
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an (brut)						
(3) Dont à plus d'un an (brut)						

BILAN PASSIF

PASSIF	Valeurs au 31/07/22	% du passif	Valeurs au 31/07/21	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 64 700)	64 700	5	64 700	5
Primes d'émission, de fusion, d'apport	78 298	6	78 298	6
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		28		22
Réserve légale	6 470		6 470	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	377 230		263 230	
Report à nouveau	699		704	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	205 611	15	230 455	19
SITUATION NETTE	733 009	53	643 858	52
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	733 009	53	643 858	52
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	26 869	2	25 113	2
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	2 297		99 036	8
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	76 586	6	131 162	11
Fournisseurs, factures non parvenues	272 528	20	158 008	13
Dettes fiscales et sociales	151 698	11	179 853	15
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	118 553	9		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (III)	648 532	47	593 172	48
Écarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 381 540	100	1 237 030	100
(1) Dont à plus d'un an	2 297		99 036	
(1) Dont à moins d'un an	646 234		494 136	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	26 291		25 000	
(3) Dont emprunts participatifs				

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69000 OULLINS
Tél. 04.72.66.30.00
RCS LYON 981 600 399
SIRET 484000001
NAT 6022

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/08/21 Au 31/07/22	% CA	Du 01/08/20 Au 31/07/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>						
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation :</i>	1 062 493	100	1 051 009	100	11 484	1
Montant net du chiffre d'affaires	1 062 493	100	1 051 009	100	11 484	1
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	22 505	2	23 405	2	-900	-4
Autres produits	10		342		-332	-97
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 085 009	102	1 074 756	102	10 252	1
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	530 275	50	450 126	43	80 149	18
Impôts, taxes et versements assimilés	3 691		4 105		-414	-10
Salaires et traitements	212 257	20	214 728	20	-2 471	-1
Charges sociales	53 453	5	80 190	8	-26 737	-33
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amortissements						
Sur immobilisations : dot. aux dépréciations						
Sur actif circulant : dot. aux dépréciations	5 100		5 850	1	-750	-13
Dotations aux provisions						
Autres charges	327		1 017		-690	-68
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	805 103	76	756 016	72	49 087	6
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	279 905	26	318 740	30	-38 835	-12
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée (III)						
Perte ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2022 dont le total est de 1 381 540,10 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 205 610,95 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2021 au 31/07/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 24/11/2022.

AMV
Audit et Commissariat
24 rue Raspail
69600 OULLINS
Tel. 04.77.46.20.00
RCS LYON 284600100
SIRET 284600000
NAF 692Z

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/07/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

ANNEXE COMPTABLE

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel et mobilier de bureau

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04 72 45 20 00
RCS LYON 81 000 500
SIRET 5166093000011
N°A 749120

2 à 5 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE COMPTABLE

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	GLOBAL
CLIENTELE COMMISSARIAT LEVY	121 884			121 884
CLIENTELE RFC	26 700			26 700
CLIENTELE B.HAUTOT	3 690			3 690
CLIENTELE JL BARCON	6 634			6 634
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	158 908			158 908

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
TEL 04 78 08 28 00
RCS LYON 511 609 340
SIRET 48 49 23 000 211
N°AF 8410 Z

ANNEXE COMPTABLE

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCURPUB.	Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	173 502		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.			
	Autres immos corporelles			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL III	5 668		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL IV			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		179 171		

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCURPUB.	Frais d'éts, de recherche & de dével. TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL II			173 502	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions				
	Inst.tech., mat. outillage indust.				
	Autres immos corporelles				
	Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III			5 668	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
	TOTAL IV				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				179 171	

ANNEXE COMPTABLE

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		14 594			14 594
TOTAL		14 594			14 594
Terrains					
Constructions	Sur sol propre		AMV Audit et Commissariat 26 rue Raspail 69600 OULLINS TEL. 04.72.66.10.00 RCS LYON n° 600 100 SIRET 2180097000011 NAF 6922Z		
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers	5 668			5 668
TOTAL		5 668			5 668
TOTAL GENERAL		20 262			20 262

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Constr.	Terrains						
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Immo. corpor.	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outil.						
	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier Emballages récup. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ANNEXE COMPTABLE

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions		AMV Audit et Commissariat 26 rue Raepoill 69600 OULLINS TEL: 04 72 56 50 00 RCS LYON: 42 600 100 SIRET: 426001000011 N°A3 69602		
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances	27 372	5 100	2 767	29 705
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL	27 372	5 100	2 767	29 705

ANNEXE COMPTABLE

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	669 222	669 222	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 333	1 333	
	Impôts sur les bénéfiques	10 688	10 688	
	Etat & autres coll. publiques	52 577	52 577	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	433 834		433 834	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	35 535	35 535		
Charges constatées d'avance	12 093	12 093		
TOTAUX		1 215 284	781 450	433 834
REMOIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)		

AMV
Audit et Commissariat
à Paris Rospell
69600 OULLINS
TEL. 04 72 28 26 20
RCS LYON 351 800 308
SIRET 351 800 300 011
N° A.F. 800 011

ANNEXE COMPTABLE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	12 093
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	12 093

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04 72 66 10 00
RCS LYON 484 960 300
SIRET 2120000400021
NAF 842Z

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	266 372
Autres créances	39 823
Disponibilités	
TOTAL	306 195

ANNEXE COMPTABLE

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 470,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 470,00	10,00

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69500 OULLINS
Tél. 04.72.66.20.00
RCS LYON 385 800 100
SIRET 3850009000211
NAF 7002Z

ANNEXE COMPTABLE

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)		26 869	26 869		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		349 114	349 114		
Personnel & comptes rattachés		14 063	14 063		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		13 709	13 709		
Etat & autres collectiv. publiques		122 776	122 776		
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes & assimilés		1 150	1 150		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		2 297		2 297	
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		118 553	118 553		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		648 532	646 234	2 297	
renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raspail
69600 OULLINS
Tél. 04 72 66 10 40
RCS LYON 483 400 200
SIRET 383800000
N°AF 69002

ANNEXE COMPTABLE

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	578
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	272 528
Dettes fiscales et sociales	20 111
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	118 075
TOTAL DES CHARGES À PAYER	411 292

AMV
Audit et Commissariat
20 rue Raspail
69600 OULLINS
TEL. 04 72 56 54 00
RCS LYON 384 600 308
SIRET 3846003080001
NAF 6920Z

ANNEXE COMPTABLE

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 2 621,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,22 %
Table de mortalité	2017-2019
Départ volontaire à	62 ans

AMV
Audit et Commissariat
26 rue Raepail
69600 OULLINS
TEL 04 72 61 50 00
RCS LYON 18 600 300
SIRET 1650000001
NAF 4922Z

ANNEXE COMPTABLE

LES EFFECTIFS

	31/07/2022	31/07/2021
Personnel salarié :	7,22	7,32
Ingénieurs et cadres	1,90	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	5,32	6,32
Ouvriers		

AMV
 Audit et Commissariat
 16 rue Raspail
 69600 OULLINS
 Tél. 04 72 86 10 00
 REGLYON 36 500 300
 SIRET 3209500001
 NAF 442Z

LDS AUDIT
Société par actions simplifiée au capital de 64 700 euros
Siège social : 1 Rue du Rompot
21121 FONTAINE LES DIJON

DIJON 433 127 297

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 DECEMBRE 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 205 610,95 euros de la manière suivante :

"Report à nouveau créditeur"	699,24 euros
+ Bénéfice de l'exercice	<u>205 610,95 euros</u>
Montant distribuable	206 310,19 euros
A titre de dividendes aux associés (soit 31,50 euros par action)	203 805,00 euros
Au compte "Autres réserves" qui s'élève désormais à 379 230 euros	2 000,00 euros
le solde en totalité au compte "Report à nouveau créditeur".	505,19 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts s'élève à 63 euros et celui non éligibles à 203 742 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende total	Montant éligible à abattement	Taux abattement	Montant non éligible à abattement
- au 31/07/2021	116 460	36,00	40%	116 424,00
- au 31/07/2020	130 047	40,20	40 %	130 006,80
- au 31/07/2019	-	-	-	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

